

Madame CHALMANDRIER, Directrice du Réseau La Poste RAN  
Madame PARIS, DRAT  
Madame MOUSSIE, DRH

Si la priorité vitale et sanitaire de tous est de ne pas submerger tous les services de secours, médicaux et hospitaliers,

si la priorité de La Poste, après avoir paré au plus pressé à sa mission de service public, est de protéger son personnel,

vu la multiplication et l'aggravation des cas de fortes suspicions de COVID-19 y compris parmi le personnel de la Poste de RAN,

vu que trop de citoyens indisciplinés n'appliquent pas les principes de précaution et ne se conforment pas au confinement imposé par l'état d'urgence sanitaire,

la vie, la santé et la sécurité des agents, du public et de leurs proches devant passer avant les intérêts économiques,

la plupart des opérations postales, à 3 semaines des prochaines prestations sociales, n'étant plus vitales ni prioritaires,

et sachant que la responsabilité pénale du Groupe La Poste est engagée, votre responsabilité pénale l'est aussi, ainsi que celle des managers,

je vous demande d'urgence l'équipement au guichets de La Poste de barrières de protections physiques type plexiglass entre le public et les agents. Je demande également une organisation du travail qui se limite aux retraits d'argent pour les personnes non équipées de carte de retrait.

Cordialement,

Dominique Delcamp  
RS SUD au CHSCT RAN

le 20 mars 2020